

*Subsides*

importations signifie simplement le démontage des mécanismes établis à l'origine pour épargner le change étranger. Ces contrôles permettent aux leaders locaux de décider ce qui, à leurs yeux, est une nécessité ou un luxe. En fait, cette exigence constitue un objectif fondamental du FMI. Il en résulte inévitablement une rareté croissante de ces fonds dans les pays du tiers monde.

Les institutions financières mondiales, ainsi que le gouvernement canadien, tendent à favoriser la croissance du commerce et des investissements internationaux et à s'opposer aux modes de développement propres à restreindre cette croissance. La libéralisation du commerce et des investissements étrangers, jointe aux aspects déflationnistes des règlements du FMI, favorise les sociétés qui appartiennent à des étrangers et qui dépendent des importations provenant d'autres filiales des mêmes sociétés multinationales.

Si, par exemple, il y avait un contrôle des changes sévère pour les importations afin de favoriser les produits de remplacement locaux, les usines étrangères pourraient être amenées à réduire leur production ou à chercher des équivalents locaux. La plupart des sociétés multinationales préfèrent commercer avec des filiales, parce qu'elles sont alors libres de fixer les prix et donc de transférer les bénéfices d'un pays à l'autre sous le couvert de paiements d'importations.

Les conditions de récession que la libéralisation du commerce crée conduisent à une situation où de nombreuses entreprises du tiers monde doivent soit réduire leur activité et mettre des travailleurs à pied, soit cesser toute activité, autrement dit, déclarer faillite. En d'autres termes, elles sont toutes prêtes à tomber aux mains des sociétés étrangères qui les achètent pour une bouchée de pain. Bien que les moyens soient différents au Canada, le processus d'acquisition est le même. Comme au Canada, ces sociétés financent habituellement leurs acquisitions en empruntant aux banques locales. Leur envergure et leur richesse sont une garantie pour les banques locales qui, pour cette raison, préfèrent prêter aux sociétés multinationales plutôt qu'aux entreprises locales. Un programme de libéralisation du commerce aboutit à des prises de contrôle par des étrangers, et l'inaptitude à créer des produits de remplacement à l'importation de produits étrangers et à une pénurie de devises étrangères. Le dernier élément revêt évidemment une importance cruciale. Sans lui, les politiques de libéralisation du commerce ne sauraient être maintenues. Vient ensuite l'aide étrangère.

A dire vrai, l'expression «aide à l'étranger» n'est pas exacte. Elle porte en elle l'idée de cadeaux aux pays du Tiers-Monde. Le mot «aide», au sens qu'il a pris depuis la Seconde Guerre mondiale, peut s'appliquer à toute transaction financière internationale, depuis le don pur et simple au prêt à un taux d'intérêt à peine inférieur aux taux commerciaux courants. L'ACDI consacre la majeure partie de son activité à des programmes de prêts bilatéraux et multilatéraux. A remarquer que cette aide vise à favoriser des entreprises susceptibles de faire naître le mouvement international du commerce et des investissements. Dans l'esprit du Fonds monétaire international, des banques internationales et des organismes prêteurs comme l'ACDI, l'aide doit servir à équilibrer le budget des pays en voie de développement.

Voici un extrait d'un article paru dans la revue *Finance and Development*, publiée par le Fonds monétaire international:

Car, contrairement à l'aide reçue par les pays européens dans l'après-guerre, l'assistance donnée aux pays en voie de développement consti-

tue une source constante de financement. En général, on ne s'attend donc pas que les pays bénéficiaires rajustent leur balance des paiements de façon à se passer d'une telle aide comme le faisaient les pays de l'Europe immédiatement après la guerre.

L'aide étrangère entraîne donc une dette étrangère. Si l'on accorde libre jeu aux marchés, alors des importations de toutes sortes peuvent entrer dans un pays sans avoir le moindre rapport avec les besoins véritables de celui-ci. Certains pays du tiers monde ont fait l'essai de taux de change multiples, c'est-à-dire qu'ils en ont établi un pour les articles indispensables et un plus élevé pour les produits de luxe. Un tel régime fonctionne comme une subvention fiscale. De telles politiques nuisent manifestement au commerce et n'ont par conséquent pas de raison d'être dans des soi-disant pays de libre entreprise comme le Canada. Ce que l'on oublie cependant c'est qu'il faut rembourser plus tard la plupart de ces fonds. L'importance de l'aide et des investissements étrangers dépend du degré d'évolution d'un pays. Plus il évolue, plus les investissements étrangers croissent et vice versa.

On accorde de l'aide pour financer ces politiques d'importations libérales, qui servent à payer l'aide conditionnelle accordée par le Canada; c'est une attitude typique. Non seulement ce système augmente sans cesse le montant de la dette, mais il empêche le pays d'utiliser librement ses réserves étrangères pour importer les biens et les services dont il a vraiment besoin et de remplacer les produits importés par des produits locaux.

Une dernière conséquence de ce système économique dans lequel s'inscrit complètement la politique d'aide à l'étranger, c'est que bien des gouvernements des pays du tiers monde ont tendance à être exposés aux coups d'État militaires de la droite. On s'évertue à expliquer que la dictature découle du fait que la plupart des pays du tiers monde ne sont pas mûrs pour la démocratie, mais ces théories simplistes font fi de l'existence d'un pouvoir mondial.

**Le vice-président adjoint:** A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est épuisé.

[Français]

**M. Dupras:** Madame le président, j'aurais aimé, naturellement, avoir un peu plus de temps pour traiter des choses des Affaires extérieures, seulement, dû à la générosité de mon préopinant, je devrai le faire dans cinq minutes.

Néanmoins, je voudrais tout de même, avant de commencer mes remarques sur ce que je voulais dire, je voudrais tout de même dire avec quel enthousiasme nous recevons, les membres du comité des affaires extérieures, l'ordre de renvoi qui nous a été donné, et qui nous donnera l'autorisation d'examiner le programme d'aide international du gouvernement canadien. Et je me demande si le ministre serait disposé, par exemple, à ce stade-ci, de considérer la possibilité qu'un sous-comité puisse être formé du comité des affaires extérieures pour aller assister, par exemple, au début de la 6<sup>e</sup> session ou de la 7<sup>e</sup> session spéciale aux Nations Unies, et cette session portera sûrement sur ce nouvel ordre économique et des membres de ce sous-comité pourraient profiter alors de la contribution des pays participants. Le ministère des Affaires extérieures connaît énormément de succès si l'on regarde les opérations ou les activités du ministère au cours de l'année 1974. On verra par exemple la participation du Canada à cette 6<sup>e</sup> session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il y avait aussi, où la délégation canadienne s'est particulièrement distinguée, la conférence à Bucarest sur la